

6510

PELOUSES MAIGRES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE  
(*ALOPECURUS PRATENSIS*, *SANGUISORBA OFFICINALIS*)

Modéré

Habitat d'intérêt communautaire IC



## Désignations locales

1. Prairie de fauche des sols acides à Sauge des prés et Trèfle de Moliner
2. Prairie de fauche des sols acides à Trèfle de Moliner et Mauve musquée
3. Prairie de fauche eutrophe à Trèfle de Moliner et Brome mou
4. Prairie de fauche collinéenne eutrophile à Grande Berce (*Heracleum sphondylium*) et Brome mou (*Bromus hordeaceus*)
5. Prairie de fauche montagnarde eutrophile à Berce de Lecoq (*Heracleum sphondylium* subsp. *sibiricum*) et Fromental (*Arrhenatherum elatius*)

## Cahiers d'habitats (habitats élémentaires)

Code	Libellé
6510-6	Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles
6510-7	Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques

## CORINE Biotopes

38.21	Prairies de fauche atlantiques
38.22	Prairies de fauche des plaines médio-européennes

## Classification EUNIS

E2.21	Prairies de fauche atlantiques
E2.22	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques

Surface sur le site : **760,89 ha**Recouvrement sur le site : **3,77 %**

## DESCRIPTION DE L'HABITAT ET EXIGENCES ECOLOGIQUES

## Description, répartition et caractéristiques générales

Végétation correspondant aux prairies de fauches planitaires, collinéennes à sub-montagnardes largement répandues en France dans le domaine atlantique et continental mais moins fréquentes en méditerranée. Ces prairies sont des végétations herbacées installées dans un large spectre de conditions trophiques, depuis les situations eutrophes à caractères nitrophiles jusqu'aux situations méso-oligotrophes. Ainsi au niveau de la flore c'est l'abondance d'espèces prairiales et l'absence ou la faible présence d'espèces oligotrophes qui caractérisent ce type d'habitat herbacé. Leur aspect habituel de hautes prairies à biomasse élevée est presque toujours associé à la dominance d'hémicryptophytes graminéennes parmi lesquelles le Fromental, le Brome mou, la Gaudinie fragile jouent souvent un rôle important. Dans les situations trophiques les plus maigres le tapis végétal est généralement enrichi d'une diversité de dicotylédones à belles floraisons. On distingue en fonction du mode de gestion les prairies fauchées et pâturée, de manière générale seules les prairies fauchées ou faiblement pâturées sont visées par la Directive.

### Caractéristiques locales : physionomie, structure et variabilité

Sur le site ces végétations se présentent sous des formes variées selon le niveau de trophie et l'altitude :

#### Les prairies mésotrophes :

- Les prairies de fauche des sols acides à Sauge des prés et Trèfle de Moliner groupement acidiline se développant du méditerranéen jusqu'au collinéen moyen.
- Les prairies de fauche des sols acides à Trèfle de Moliner et Mauve musquée se substituant au précédent à l'étage collinéen supérieur et qui s'en différencie par la présence d'espèces sub-montagnardes comme *Centaurea nigra* et *Conopodium majus*

#### Les prairies eutrophes :

- Les prairies de fauche eutrophes à Trèfle de Molinier et Brome mou qui dérivent par eutrophisation des prairies de fauche des sols acides à Sauge des prés et Trèfle de Moliner. Elles présentent une moindre diversité floristique notamment en dicotylédone et le Brome mou peu se montrer assez recouvrant.
- Les prairies de fauche collinéennes eutrophiles à Grande Berce et Brome mou des sols fortement fertilisés, marquées par la rareté des espèces de pelouses et prairies maigres et par le fort recouvrement des prairiales eutrophes donnant aux prairies un aspect terne.
- Les prairies de fauche montagnardes eutrophiles à Berce de Lecoq et Fromental des sols également fortement fertilisés mais à des altitudes plus élevées.

### Correspondances phytosociologiques simplifiées

**Classe :** 6 ARRHENATHEREATA ELATIORIS Braun-Blanq. 1949 nom. nud

**Ordre :** 6.0.1 *Arrhenatheretalia elatioris* Tüxen 1931

**Alliance :** 6.0.1.0.2 *Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis* Braun-Blanq. 1967

**Association / groupement :** Groupement à Sauge des prés et Trèfle de Molinier

**Association / groupement :** Groupement à Trèfle de Molinier et Mauve musquée

**Association / groupement :** Groupement à Trèfle de Molinier et Brome mou

**Alliance :** 6.0.1.0.1 *Arrhenatherion elatioris* W.Koch 1926

**Association / groupement :** Groupement à Grande Berce et Brome mou

**Association / groupement :** Groupement à Berce de Lecoq et Fromental

### DISTRIBUTION DE L'HABITAT ET LOCALISATION SUR LE SITE

#### Répartition géographique

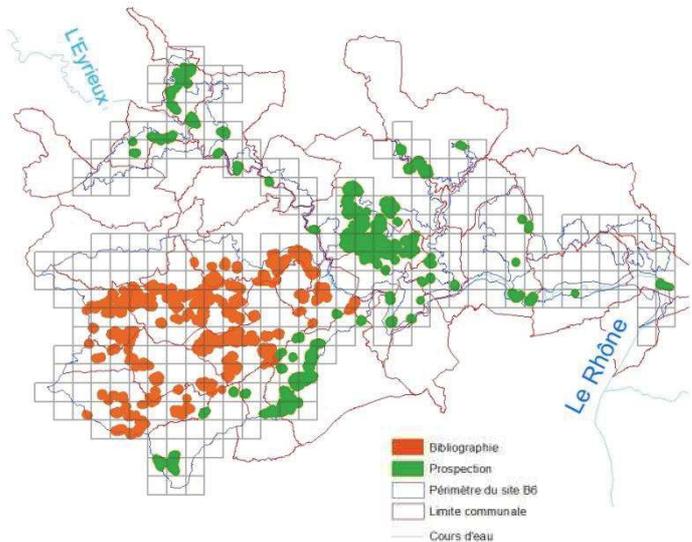
Les formations présentes sur site correspondent à deux habitats élémentaires. Ainsi la répartition de l'habitat se concentre principalement dans le nord de la France (nord ouest, nord centre, nord est et littoral) mais concerne également le Massif Central sur des altitudes modérées (étages collinéen et submontagnard).

**En Rhône-Alpes**, l'habitat élémentaire est présent sur les territoires suivant : Monts d'Ardèche et le Massif du Pilat.

## LOCALISATION SUR LE SITE

Les prairies du *Brachypodio rupestris-Centaureion nemoralis* et de *Arrhenatherion elatioris* sont encore assez bien représentées dans les fonds de vallée et versants de la vallée de l'Eyrieux et ses affluents. On les retrouve notamment concentrées dans le bassin versant de la Dunière (Saint Michel de Chabrillanoux, Saint Maurice en Chalencon) et de l'Arnas (Commune de Nonières) ; soient les affluents de la rive gauche de l'Eyrieux situés juste en limite avec le plateau de Vernoux au Nord.

Pour plus de détails sur la répartition de cette formation végétale, il convient de se référer au fascicule cartographique. Seul l'habitat générique est symbolisé ici.



## ENJEU PATRIMONIAL ET EVALUATION DE L'ETAT DE L'HABITAT

## Enjeu patrimonial régional

Liste rouge régional Rhône-Alpes UICN (CBNA – CBNMC)	Rareté	Menaces
1	-	-
2	-	-
3	-	-
4	-	-
5	-	-

## Etat local de l'habitat

<b>Représentativité</b>	Formations bien représentatives	<b>B : bonne</b>
<b>Superficie relative</b>	Occupe des surfaces assez étendues	<b>C : 15 % &gt; p &gt; 2%</b>
<b>Etat de conservation</b>		
En France, l'habitat générique est évalué en état défavorable mauvais sur le domaine atlantique et méditerranéen. Sur le site, les communautés végétales indiquent un assez bon état de conservation.		
i) Degré de conservation de la structure		II : structure bien conservée
ii) Degré de conservation des fonctions		II : perspectives bonnes
iii) Possibilité de restauration		I : restauration facile
<b>Synthèse état de conservation</b>		<b>B : conservation bonne</b>
<b>ÉVALUATION GLOBALE</b>		<b>B : valeur bonne</b>

## Intérêt patrimonial et floristique

L'ensemble de ces prairies est en régression consécutivement à l'intensification agricole (conversion en prairie artificielle, fertilisation) et à la déprise agricole. En outre certains groupement sont spécifiques au sud du Massif Central où elles sont rares et grandement menacées par la déprise agricole, notamment la communauté à Sauge des près et Trèfle de Molinier. Les autres groupements ont une répartition plus large et sont connus également en Auvergne et sur la bordure sud-est et est du Massif Central (Loire, Ardèche, Rhône) où ils demeurent encore assez répandus mais les communautés riches en espèces se raréfient et sont menacés.

Aucune espèce patrimoniale n'est recensée dans ce type d'habitat.

### Intérêt patrimonial et faunistique

Peu d'espèces patrimoniales sont recensées dans les prairies de fauche, où seulement en alimentation (Milan noir, Milan royal) et / ou transit (Minoptère de Schreibers, Petit murin, Grand rhinolophe...).

### VALORISATION SOCIO-ECONOMIQUE, INTERACTIONS AVEC L'HOMME

Cet habitat présente un intérêt agronomique majeur vis-à-vis de l'élevage. La principale valorisation économique de ces pelouses concerne la production d'une grande quantité de fourrage. De plus, ces milieux ouverts peuvent être pâturés en fin d'été, en bénéficiant d'un regain assez important.

### SENSIBILITES ET FACTEURS D'EVOLUTION

Facteurs favorables ou qui contribuent à l'état de conservation optimal	Facteurs défavorables ou contrariant l'état de conservation optimal
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pâturage extensif pour réduire l'expression des ligneux,</li> <li>- Fauche annuelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La dynamique de la végétation tend à la disparition de ce milieu suite à la colonisation des espèces ligneuses, notamment sur les anciens parcours,</li> <li>- Le pâturage intensif peut nettement affecter ces milieux,</li> <li>- La fertilisation excessive fait évoluer ces prairies vers des formes eutrophes d'un moindre intérêt,</li> <li>- Mise en culture, fauche précoce,</li> <li>- La déprise agricole fait évoluer ces groupements vers des ourlets à Fromental.</li> </ul>

### GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE

Sur l'ensemble du site Natura 2000 cet habitat est omniprésent ponctuellement mais se concentre également géographiquement autour des affluents rive gauche de l'Eyrieux. Les parcelles prairiales des affluents rive gauche de l'Eyrieux (Dunière et Arnas) ne sont que peu touchées par la déprise agricole. Les études réalisées par le PNRA et le CBNMC ont montrées que les apports azotés et la fauche tardive ont peu ou pas d'effet sur la composition floristique de ces prairies. Ainsi, les actions de fertilisation modérées accompagné de l'exportation du foin ne semblent pas engendrer de dynamique vers une substitution par des communautés nitrophiles plus banales.

Par ailleurs, les parcelles des fonds de vallons moins accessibles techniquement sont souvent soumises à l'abandon ou à une forte pression de pâturage défavorable à l'état de conservation optimal de cet habitat.

Afin de pérenniser cet habitat des actions de conservation devront être ciblées prioritairement selon les dynamiques du territoire et des communautés.

D'une manière générale, le but premier est de maintenir les pratiques agricoles extensives de fauche et de pâturage afin de préserver la diversité floristique de ces formations, pour cela il est souhaitable :

- D'éviter les fauches précoces ;
- D'éviter les amendements fertilisants ;
- De limiter les retournements de parcelles en herbe ou les espacer au maximum dans le temps ;
- De maintenir le pâturage à caractère extensif.

Mesures de conservation ou de gestion préconisées	Propositions d'études et de suivis
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Exploitation extensive (pâturage extensive associé à une fauche tardive)</li> <li>-Restauration de cet habitat = limiter les risques incendies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivi de l'évolution et de l'état de conservation des écosystèmes agopastoraux en corrélation avec la gestion pratiquée.</li> </ul>